

CLASSE RELAIS DE MENNECY

Collège « Le parc de villeroy »
91540 Mennecy
Tél. 01 64 57 22 95 Fax 01 64 57 22 47

FONCTIONNEMENT **et** **PROJET PEDAGOGIQUE**

Ecrit par Joël Goavec
Enseignant de la classe relais

Ouverture année scolaire 1996 - 1997

PREAMBULE :

Mennecy est une petite ville boisée et pavillonnaire de 12 800 habitants située à 25 km . au Sud de Paris dans le département de l'Essonne.

Le collège du parc de Villeroy qui est le seul collège de la ville accueille actuellement 1300 élèves « réputés calmes ».

La classe relais qui a été implantée, à titre expérimental, en septembre 1996 , vient d'achever sa 4^{ième} année d'ouverture.

Le fonctionnement instigué par le principal M. Pierre SORIANO et mis en place par l'enseignant Joël GOAVEC, ancien instituteur spécialisé en SEGPA et volontaire pour enseigner dans cette classe, a permis à cette structure de trouver une place dans le collège et commence même à avoir, à l'extérieur, la réputation d'une structure qui « fonctionne bien. »

Chaque année, en tant qu'enseignant, j'ai toujours eu la volonté de faire évoluer cette classe, de garder ce qui avait bien fonctionné, d'aménager ou changer ce qui n'avait pas été satisfaisant...Certaines pratiques se sont précisées , des intuitions se sont transformées en convictions si bien que **le fonctionnement actuel s'appuie sur des règles expérimentées et bien établies.**

Il m'a semblé que le moment était venu d'analyser ces évolutions, de réactualiser mon projet pédagogique initial, d'en développer les différentes phases de prise en charge pédagogique et éducative des élèves et de mieux les expliciter.

J'espère ainsi pouvoir mieux préciser ma démarche aux personnes qui seront amenées à travailler avec moi (éducateurs, aides -éducateurs...) mais aussi mieux expliquer aux nombreux visiteurs, stagiaires, qui ne manqueront pas encore l'année prochaine, le fonctionnement de la classe relais de Mennecy.

Je ne pense pas que notre fonctionnement soit transposable à d'autres classes relais et puisse servir de « modèle » mais j'espère que certaines pratiques ou analyses pourront donner des pistes , des idées, à certains collègues débutants et peut être les aider à les adapter à la spécificité de leur classe.

1.LES OBJECTIFS :

Le temps de scolarisation à la classe relais étant long (de 3 mois à une année scolaire), les objectifs sont divers et ambitieux.

Le jeune accueilli en classe relais doit :

- Renouer avec une scolarité régulière.
- Améliorer son niveau scolaire grâce à une pédagogie individualisée.
- Améliorer son comportement et se socialiser.
- Développer son PIPA (Projet Individuel Préparé et Accompagné).
- Préparer une orientation. (qui n'est pratiquement jamais un retour vers le collège d'origine).

2.LES MOYENS MATERIELS :

La classe relais est située dans le collège, mais à sa périphérie. Elle possède une entrée différente de l'entrée principale, une petite cour , un bureau et deux petites salles de cours.

Cette situation géographique est intéressante car elle permet une intégration vers le collège tout en gardant une ouverture vers l'extérieur.

Après 4 ans de fonctionnement, l'équipement en matériel s'est étoffé et nous permet de proposer à nos jeunes 5 ordinateurs, l'accès à Internet, un appareil photo numérique, une télé et un magnétoscope, de nombreux jeux...

3.L'EQUIPE :

Elle est constituée :

D'un enseignant ancien instituteur spécialisé option F en SES /SEGPA.

D'un poste d'éducateur à temps plein (vacant actuellement).

De 2 postes d'aides éducateurs à temps plein (dont un pour palier l'absence d'un éducateur).

D'un demi poste d'aides éducateurs (que l'on partage avec la SEGPA).

Cette équipe fonctionne sous l'autorité directe du principal du collège M.Pierre SORIANO , qui est informé quotidiennement de la « vie » de la classe, qui préside aux réunions, signe les bulletins scolaires, participe aux réunions du groupe technique de pilotage des classes relais...

4.LES POSSIBILITES D'ACCUEIL :

Elle est actuellement de :

8 élèves de classe relais

4 élèves du collège de Mennecy

Il convient ici de bien définir « l'élève de classe relais » :

En effet pour être considéré comme élève de classe relais dans le département de l'Essonne le jeune doit répondre à plusieurs critères :

- Avoir moins de 16 ans et donc être soumis à l'obligation scolaire.
- Etre suivi par un service éducatif dépendant soit de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) ou de la DSF (Direction de la Solidarité et de la Famille).
- Etre signalé au service d'action éducative de l'Inspection d'Académie par un établissement scolaire ou un service éducatif.
- Passer au CIO spécialisé de Juvisy pour vérifier son cursus scolaire et ses motivations .
- Etre orienté par le groupe technique de pilotage des classes relais qui se réunit toutes les 3 semaines.

Pour inciter les principaux de collège à avoir une classe relais dans leur établissement, l'inspection d'académie ,a proposé un quota de places réservées à des élèves du collège.

Ces places peuvent servir :

A des « exclusions internes » (cette année par exemple 2 élèves de 3^{ème} qui perturbaient leur classe ont évité le conseil de discipline et en venant à la classe relais ont pu continuer à préparer le brevet des collèges tout en développant un projet d'orientation).

Pour accueillir des élèves qui arrivent en cours d'année au collège et dont le niveau scolaire n'est pas bien défini.

Partiellement en soutien scolaire (2 élèves de 5^{ème} qui avaient des difficultés et qui perturbaient les cours de français sont venus en cours de soutien à la classe relais).

5 LE FONCTIONNEMENT :

La classe relais est ouverte, en période scolaire, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H.à 17H.

Les élèves sont accueillis à 8h30 et repartent généralement vers 15h40 afin de prendre le train de 15h55.(voir emploi du temps en annexe).

Déroulement d'une journée :

Les élèves arrivent vers 8h35 et sont accueillis dans le bureau . On leur offre un déjeuner, on discute avec eux avant d'entrer en classe et commencer le travail scolaire à 9h.et ceci jusqu'à 12h.avec une pause de 10h20à 10h40.

Chaque jeune en fonction de son emploi du temps a un contrat de travail individuel qui lui explique ce qu'il aura à effectuer pendant la journée.(voir doc.).

A midi les élèves vont manger au restaurant scolaire du collège accompagnés par l'équipe de la classe relais qui mange avec eux.

Après le repas, tout le monde retourne à la classe pour les activités éducatives jusqu'à 14H .C'est pendant cette période que nous accueillons des élèves du collège qui viennent participer aux activités.(jeux de société, ping pong, ordinateurs, musique...).

Ce moment constitue le moment fort du travail éducatif et nous permet de travailler sur la socialisation.

Nos jeunes n'ayant pas la possibilité d'aller librement dans la cour du collège, l'intégration se fait, dans ce sens là.

Le « club » classe relais attire, heureusement, beaucoup d'élèves du collège et notre travail consiste à **animer** les activités en veillant à « mélanger » nos élèves aux élèves du collège.

Les enjeux sont importants car nos élèves sont souvent peu participatifs, craintifs, ils ont tendance à se regrouper entre eux, instables, ils n'arrivent pas à rester durablement fixés sur une activité.

A ces constatations de départ, il faut opposer **une force de proposition constante** pour rendre ces activités dynamiques, voire conviviales...

On peut ainsi noter une évolution très positive des comportements de nos jeunes qui deviennent plus accueillants, détendus, et parfois même souriants...

De 14H à 15H30, nous reprenons le travail scolaire, mais l'après midi, les activités sont plus diversifiées (informatique, anglais, Histoire- Géographie, VSP, recherches de stage...) **toujours en fonction des projets individuels de chacun..**

Vers 15H30, on fait un rapide bilan du travail de la journée et les élèves qui prennent le train partent vers 15h40.

L'équipe se réunit pour faire le point de la journée et faire passer les informations, puis vient le temps des corrections et de la préparation du travail de chacun pour le lendemain.

6.L'ACCUEIL ET LA PERIODE D'ESSAI :

a) L'accueil :

Le groupe technique de pilotage des classes relais se réunit généralement le vendredi et nous affecte des élèves.

Une fois pris connaissance des dossiers, nous prenons rendez- vous, dans la semaine, avec le jeune accompagné de son éducateur référent et de ses parents, si possible, pour un entretien d'accueil.

Lors de cet entretien nous présentons la structure, ses règles et son fonctionnement, nous réglons les problèmes administratifs et le jeune repart avec son dossier d'inscription et n'est scolarisé que le lendemain.(Il est important de vérifier que les problèmes de transport, carte orange, carte de cantine... seront réglés.).

En règle générale il faut espacer les admissions et ne jamais les précipiter, éviter que plusieurs jeunes soient scolarisés en même temps...

b) La période d'essai :

Cette période est importante car elle doit permettre :

- D'adapter et de fidéliser le jeune à la structure
- De vérifier son niveau scolaire réel.
- De lui redonner confiance en lui et d'envisager des perspectives d'avenir.
- D'évaluer si la structure peut aider le jeune à progresser, à développer

un projet individuel cohérent qui a des chances d'aboutir à une orientation satisfaisante.

Quand les jeunes arrivent en classe relais ils sont souvent curieux et volontaires pour essayer quelque chose de nouveau, mais restent observateurs et méfiants, et ne révéleront leur vrai visage que progressivement (ça varie de 1H. à 1 mois selon les personnalités.).

Les jeunes de classe relais sont souvent issus de quartiers réputés sensibles et appartiennent à des « bandes ».

Ils se sentent en sécurité dans leur quartier et n'en sortent pas souvent, ils trouvent leur force, souvent négative, dans la bande qui a ses règles propres, sa hiérarchie...

Il faudra veiller à ce que les jeunes ne retrouvent jamais, à la classe relais, des situations similaires c'est à dire qu'ils se sentent chez eux dans les locaux de la classe et qu'ils se regroupent entre eux pour reformer une « bande ».

Au début , ils ne retrouvent pas leurs repères habituels (cadre, environnement, règles nouvelles...) et il faut profiter de cette période où ils sont fragilisés pour les adapter aux règles de la structure .

En général , les jeunes s'adaptent rapidement aux avantages de la classe relais par rapport à ce qu'ils avaient connu précédemment au collège, **mais ne perçoivent pas de suite les contraintes.**

De toute façon, il faut s'attendre à ce qu'à un moment ou un autre, le jeune essaie de transgresser les règles (par exemple si on n'a pas le droit de garder sa casquette dans les locaux, il commencera par « oublier » de l'enlever dans le couloir puis si on ne lui dit rien, dans la classe...Il commencera par arriver 5 minutes en retard, puis plus si la réaction ne lui paraît pas dissuasive...) .

Devant cette contestation individuelle où le jeune teste les limites du système, il convient d'avoir une réaction ferme, cohérente, et d'équipe.

Il faudra veiller à ce que chaque membre de l'équipe ait le même degré d'exigence, tienne le même langage, fasse preuve d'une volonté et d'une patience constante , tout au long de l'année, pour que les règles soient admises et respectées par les jeunes.

On arrive parfois à l'affrontement avec un jeune qui refuse de se plier à une ou plusieurs règles.

Dans ce cas, il faut refuser l'accès de la classe à l'élève et le renvoyer temporairement. On prévient bien entendu l'éducateur et la famille en leur expliquant les raisons du renvoi et en précisant que le jeune ne pourra réintégrer la classe qu'en leur présence et que lorsqu'il sera revenu à de meilleurs sentiments.

Lors de l'entretien de reprise il conviendra de repréciser les règles et les enjeux de la classe relais et de remobiliser le jeune autour de son projet individuel.

La contestation peut parfois devenir collective.

(Par exemple 3 ou 4 jeunes arrivent, ensemble, avec 1/2H.de retard en vous disant avec un grand sourire qu'ils ont raté leur train, puis le lendemain avec 1H, une matinée...).

Si on ne réagit pas rapidement, la nouvelle bande devient vite difficilement gérable à l'intérieur de la classe et reprend à l'extérieur ses activités favorites (vols, racket, trafics, agressions...).

La gestion de cette contestation est bien évidemment plus délicate et doit intervenir rapidement pour éviter les dérives précitées.

Dans ce cas, il vaut mieux éviter les remarques collectives, accepter le groupe en classe comme si tout allait bien...Pour, en fin d'après midi, les convoquer individuellement.

Il faut de toutes façons casser ce groupe en les renvoyant temporairement, à des dates différentes, en les mettant en stage...Il est même parfois nécessaire de renvoyer définitivement le jeune qui vous paraît être le meneur, ou le changer de classe relais.

7.LA MISE EN PLACE DU PROJET INDIVIDUEL :

On peut, pour simplifier, distinguer 2 profils d'élèves :

- Les élèves qui veulent se diriger vers l'apprentissage.
- Les élèves de collège.

a) Les élèves qui veulent se diriger vers l'apprentissage :

Ces élèves ont, pour la plupart, abandonné l'idée, malgré leur jeune âge, de continuer leurs études au collège, ont un vague projet professionnel, et pensent que l'apprentissage et l'alternance peuvent constituer pour eux une solution.

Pour ce profil d'élèves, après le positionnement sur les connaissances scolaires, on effectue, en fonction des résultats, un plan de travail scolaire portant sur les trois matières référencées pour l'obtention d'un CAP. (Maths, Français et VSP°). **L'objectif scolaire étant, ici, d'amener chaque élève, le plus loin possible dans sa progression individuelle .**

L'objectif minimum étant le niveau 1 des référentiels permettant au jeune de réussir aux tests d'entrée à certains CFA .

Dans la partie Vie Sociale et Professionnelle, outre le programme classique, on inclut la constitution, à l'aide de l'outil informatique, du carnet de stage.

En utilisant les ressources du CDI du collège et avec l'aide du CIO de Juvisy on aide l'élève à formuler une idée de secteur professionnel.

On propose ensuite à l'élève le dossier de stage en trois parties : recherches de stage, observations en cours de stage, bilans de fin de stage... Cette période dite **d'expérimentation** doit commencer par un stage d'une semaine « d'observation », suit, un stage de confirmation de 15 jours puis la possibilité de mettre en place une alternance (une semaine stage/une semaine classe relais par exemple)... Cette démarche idéale devant aboutir à la conclusion d'un contrat d'apprentissage ou de pré-apprentissage.

Ce parcours est tout à fait théorique et ne se déroule que très rarement de la sorte. Dans tous les cas, même si nous aidons et accompagnons le jeune dans ses démarches, il doit trouver son stage.

On doit considérer, après analyse, chaque stage comme une expérience positive (quelle qu'en soit l'issue), qui permet de changer de projet, de lieu de stage ou de continuer dans la même entreprise...

Ces expériences cumulées sont authentifiées dans le carnet de stage et constituent pour chaque jeune un document gratifiant.

b. Les élèves de collège :

Ce sont des élèves qui se considèrent comme des élèves de collège (redoublant de 5^{ième} voulant entrer en 4^{ième}, élève de 4^{ième} voulant aller en 3^{ième}, élève de 3^{ième} voulant se présenter au brevet des collèges, souhaitant une orientation en Lycée professionnel).

Le parcours théorique pour ce profil d'élève après le positionnement et la remise en place des bases, est de faire travailler ce jeune, sur un nombre croissant de matières, à la classe relais et en utilisant les manuels scolaires de leur niveau, utilisés au collège.

On essaie ensuite de placer le jeune en « stage » dans une classe du collège.

Pour se faire on présente le projet au principal qui choisit la classe qui lui paraît être la plus appropriée. On rencontre le professeur principal et les professeurs des matières de la classe concernée et on commence généralement sur une ou deux matières. Si tout va bien, on augmente le nombre des matières pour arriver à un stage d'une semaine sur tout l'emploi du temps de la classe.

Ces stages au collège nous permettent d'observer la capacité de l'élève à se comporter correctement dans le collège et en cours, à suivre régulièrement un emploi du temps, à travailler à la maison et bien sûr à évaluer son niveau scolaire.

En général nos élèves ne posent pas de problème en cours mais ont souvent du mal à suivre régulièrement l'emploi du temps et ils arrivent en cours d'année en classe et sont plus observateurs que participants.

Malgré la bonne volonté affichée des professeurs, ces stages restent rares et difficiles à mettre en place **mais il faut garder cette possibilité.**

En réalité avec l'apport des aides éducateurs, on essaie de proposer à ces élèves l'enseignement d'un maximum de matières en classe relais et les stages au collège se font souvent tardivement dans l'année scolaire.

Nous travaillons plus facilement et régulièrement avec les professeurs d'EPS et de technologie tout au long de l'année.

8.L'ORIENTATION :

Les orientations doivent être bien évidemment l'aboutissement du travail de l'année et se font avec l'aide du CIO de Juvisy.

Nous obtenons de bons résultats pour les jeunes qui se dirigent vers l'apprentissage, l'entrée en CFA se fait facilement et même si la signature des contrats d'apprentissage est parfois différée, les jeunes qui ont été en stage tout au long de l'année réussissent bien.

Les orientations en collège ou vers les lycées professionnels sont plus rares et plus difficiles et pour diverses raisons ne réussissent que très rarement.

Chaque année, pourtant nous essayons de préparer au mieux ces orientations **mais tant que nous n'arriverons pas à travailler en partenariat avec des établissements d'accueil (collèges et lycées), les chances de réussite de nos élèves resteront faibles.**

Malgré l'expérience, chaque année, on a l'impression de commencer trop tard les orientations. Les jeunes fidélisés à la structure ont du mal à réaliser qu'ils vont partir et font souvent des marches arrières déroutantes pour nous...

Il me semble que le groupe technique de pilotage des classes relais devrait prendre une plus grande place dans les orientations, surtout pour nous aider à finaliser certaines orientations.

Dans tous les cas, l'aide et les avis de tous les partenaires sont utiles car rares sont les orientations qui se passent comme prévu.

9.LE SUIVI DES ANCIENS ELEVES :

Le suivi des anciens élèves s'effectue dès les premiers jours de la rentrée.

On a souvent des surprises car après deux mois de vacances, il s'est souvent passé des événements qui viennent changer les prévisions du mois de juin.

On arrive ,généralement,assez facilement à reprendre contact avec nos anciens élèves et à les aider et les accompagner les quinze premiers jours puis, ensuite , les nouveaux élèves arrivant, le temps et les possibilités de se déplacer se restreignent et le suivi ne se fait plus alors qu'au téléphone, ce qui s'avère souvent insuffisant quand il y a des problèmes.

Le suivi des anciens élèves reste un point faible actuel du système.

10.Conclusion :

Pour évaluer le fonctionnement d'une classe relais, comme celle de Mennecey, on peut retenir plusieurs critères :

- *Son intégration dans le collège et plus généralement dans son environnement.
- *Sa capacité d'accueil.
- *Le taux de présence des élèves .
- *L'évolution des élèves sur le plan scolaire.
- *L'évolution des élèves sur le plan éducatif et comportemental.
- *Les orientations.
- *Le devenir des élèves après 3 mois, 1 an, 2ans...

1.L'intégration dans le collège :

Grâce au fonctionnement particulier et original mis en place, la classe relais, n'a pas, dans un premier temps, occasionné au collège les dérangements et les débordements qu'on aurait pu craindre.

Même si certaines personnes restent méfiantes voire hostiles à la classe relais, dans l'ensemble elle est assez bien acceptée et même perçue, par certains, (pas assez nombreux à mon goût) comme utile.

Certains agissements de nos élèves autour du collège et dans la ville ont, dans le passé, alerté la gendarmerie et les élus locaux... Et même si les agissements extérieurs de nos élèves sont difficilement contrôlables pour nous, nous devons tout faire, chaque année, pour éviter ces dérapages.

2. La capacité d'accueil :

Pour les élèves « classe relais » la capacité d'accueil de 8 élèves peut paraître faible, mais vu les particularités de ces jeunes et pour éviter surtout les débordements autour de la classe, ce chiffre ne peut guère être dépassé.

Pour le reste la classe relais est devenue **une structure accueillante** pour de nombreux élèves du collège, stagiaires et visiteurs qui sont souvent surpris par le calme et la convivialité qui y règne....

3. Le taux de présence des élèves :

Pour fidéliser les élèves à la structure et les faire venir régulièrement, il faut que chaque jeune se sente bien dans le cadre qui lui est offert qu'il pense que le travail qu'on lui propose est crédible et va l'aider à progresser et trouver une solution d'orientation convenable.

Il faut aussi tout au long de l'année effectuer une gestion et un suivi quotidien et rigoureux des retards et des absences et ne jamais laisser un élève se déscolariser.

Avec un taux de présence de 80% en comptabilisant dans les absences, même les absences excusées, nous réussissons bien dans ce domaine.

4. L'évolution des élèves sur le plan scolaire :

Le positionnement précis à l'accueil en classe relais, l'individualisation des parcours scolaire de chaque jeune, les évaluations régulières permettent de noter les progrès.

L'ambiance de travail qui règne à la classe relais permet à chaque jeune de progresser scolairement même si les progrès notés sont rarement suffisants pour rattraper un niveau scolaire homogène de classe de collège.

5.L'évolution des élèves sur le plan éducatif :

Il est bien sûr plus difficile d'évaluer les progrès comportementaux des jeunes, mais nous pensons dans ce domaine aussi particulièrement bien réussir.

Les jeunes agressifs ou renfermés au départ finissent par se détendre, améliorent sensiblement la communication entre eux et avec les adultes.

Ces progrès sont toutefois lents et difficilement perceptibles au quotidien mais sont souvent authentifiés par les parents et les éducateurs en milieu ouvert.

6.Les orientations :

Chaque année nous travaillons pour proposer à tous les jeunes une orientation, mais c'est dans ce domaine que nous devons le plus progresser :

En expérimentant plus tôt les projets.

En travaillant en partenariat avec des établissements d'accueil.

En utilisant les compétences et les avis de tous...

On peut néanmoins noter que la très grande majorité des élèves qui sont passés à la classe relais de Mennecey en ont gardé de bons souvenirs et tiré profit.

Je noterai une anecdote à ce sujet, alors que je regrettais auprès d'une éducatrice PJJ, qu'un ancien élève ne faisait rien et retombait dans ses travers délinquants, elle me répondit que la stabilité et tout ce que ce jeune avait construit à la classe relais lors de l'année précédente, même s'il ne l'avait pas encore réinvesti, lui serait utile dans un avenir plus ou moins proche...

7.Le devenir des anciens élèves :

Une soixantaine d'élèves sont passés à la classe relais de Mennecey, et si nous arrivons assez facilement à suivre le parcours de nos anciens élèves pendant une année, les suivre plus longtemps nous apparaît difficile..

Nous recevons toujours avec plaisir la visite d'anciens élèves et apprenons par leur intermédiaire de bonnes mais aussi, parfois, de mauvaises nouvelles...

La structure mise en place et les habitudes de fonctionnement permettent d'accueillir , chaque année, dans de meilleures conditions une nouvelle génération d'élèves.

Même s'il faut, à chaque rentrée, regagner le respect et la confiance des nouveaux, l'expérience acquise nous permet d'espérer pouvoir améliorer la prise en charge ,complexe, de ces jeunes aux difficultés multiples.